



MAIRIE DE BREANCON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an 2026, le 28 avril à 18 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christophe BENOIST POUTEAU, Maire, en présence de Kaci KARTOUT, Murielle RYCHTER, Jean-Pascal DESCAMPS, Laetitia RAMON, Lucie HENIN, Martine VAN DEN BERG, Jérôme LAFANECHERE, Loic SARAUD, Louisa AMELLAL formant la majorité des membres en exercice.

Présents : Monsieur Christophe BENOIST POUTEAU, Maire, en présence de Kaci KARTOUT, Murielle RYCHTER, Jean-Pascal DESCAMPS, Laetitia RAMON, Lucie HENIN, Martine VAN DEN BERG, Jérôme LAFANECHERE, Loic SARAUD, Louisa AMELLAL formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Monsieur Christopher REMY a donné pouvoir à Monsieur Christophe BENOIST POUTEAU.

Madame Louisa AMELLAL est élue secrétaire de séance, suivant l'article 2121-15 CGCT.

Monsieur Christophe BENOIST POUTEAU ouvre la séance à 18h30, le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Le Procès-verbal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Décision 2026-01 = Signature d'un prêt relais de 150 000€ pour rembourser une partie du prêt relais de 250 000€ du 7 rue de l'Eglise (projet de rénovation de l'ancien restaurant abandonné).

Décision 2026-02 = Signature d'un prêt à long terme de 60 000€ pour rembourser une partie du prêt relais de 250 000€ du 7 rue de l'Eglise (projet de rénovation de l'ancien restaurant abandonné)

1. Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

Christophe BENOIST POUTEAU, Maire présente le Compte Financier Unique (CFU) 2025, dont les résultats sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	402 120.78e
Recettes	442 680.10e
Excédent 2024	165 044.25e
Par affectée à l'investissement	-
EXCEDENT de CLOTURE 2025	205 603.57e

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	57 723.33e
Recettes	29 846.89e
Excédent 2024	1436.32e
DEFICIT DE CLOTURE 2025	26 440.12e

Soit un EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2025 de : 179 163.45e

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 9 voix pour et 2 abstentions.

DECIDE de voter le COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

2. Approbation des taxes 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général des impôts, et notamment ses dispositions relatives aux taxes directes locales,
Vu la loi de finances pour 2026,
Vu l'état fiscal 1259 communiqué par les services fiscaux,

Considérant :

Que le Conseil municipal, renouvelé à l'issue des élections du 15 mars 2026, a pris connaissance de la situation financière de la commune ;

Qu'il ressort de cette analyse l'existence d'engagements financiers et de charges d'investissement à honorer sur les exercices à venir ;

Que ces éléments ont une incidence sur les équilibres budgétaires et nécessitent d'assurer un niveau de ressources suffisant ;

Que la commune a étudié les différentes options permettant de préserver l'équilibre budgétaire, en veillant à limiter l'impact sur les contribuables, et en s'attachant également à prévenir toute mise sous tutelle de la commune ;

Qu'il apparaît néanmoins nécessaire de procéder à un ajustement du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties afin de garantir :

le financement des charges et engagements,
le remboursement de la dette,
le maintien de l'équilibre budgétaire,
la continuité du service public communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité.

Article1 :

De fixer les taux des taxes directes locales pour l'année 2026 comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	25.64 % → 28.64 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45.68 %
Taxe d'habitation :	12.37%

Article 2 :

L'évolution du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est rendue nécessaire par les contraintes budgétaires identifiées et les besoins de financement de la commune.

Article 3 :

Le Maire est chargé de notifier cette décision aux services de l'État

3. Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le résultat de fonctionnement constaté de 205 603.57€ et le résultat d'investissement constaté de – 26 440.12 €,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

DECIDE de reporter au Budget Primitif 2026 le solde de 205 603.57€ comme suit :

Section fonctionnement (article 002) :	179 163 €
Section d'investissement (article 001) :	-26 440.12 €

Fait et délibéré en Mairie les mêmes jour, mois et an que dessus.

4. Vote du budget primitif 2026

Christophe BENOIST POUTEAU, Maire, présente le budget primitif 2026 qui se présente comme suit :

BUDGET 2026					
FONCTIONNEMENT		RECETTES			
DÉPENSES	BP N				BP N
O11 Charges à caractère général	175 385,00 €	O13 Atténuation de charges			
O12 Charges de Personnel	165 312,00 €	70 Produits de services		100 380,00 €	
O14 Atténuations de produits	48 000,00 €	73 Impôts et Taxes		270 164,00 €	
65 Autres charges gestion courante	47 656,00 €	74 Dotations et Participations		44 136,00 €	
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus		75 Autres produits gestion courante		41 640,00 €	
66 Charges financières	10 278,00 €	76 Autres produits gestion courante			
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels			
68 Dotations aux provisions	2 000,00 €	78 Reprises provisions semi-budgétaires			
22 Dépenses imprévues de fonctionnement					
Total des dépenses réelles de fonctionnement	448 631,00 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		456 320,00 €	
O23 Virement à la section d'investissement	186 207,00 €				
O42 Opérations ordre transfert entre sections		O42 Opération ordre transfert entre sections			
O43 Opérations ordre de la section	645,00 €	O43 Opération ordre de la section			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	186 852,00 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	
TOTAL DEPENSES	635 483,00 €	TOTAL RECETTES		456 320,00 €	
OO2 Déficit cumulé de fonctionnement reporté	- €	OO2 Excédent cumulé de fonctionnement reporté		179 163,00 €	
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	635 483,00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		635 483,00 €	
INVESTISSEMENT		RECETTES			
DÉPENSES	BP N				BP N
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00 €	13 Subvention d'investissement (hors 138)		708,00 €	
204 Subventions d'équipement versées		16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
21 Immobilisations corporelles	26 600,00 €	20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
22 Immobilisations reçues en affectation		21 Immobilisations corporelles			
23 Immobilisations en cours	94 978,00 €	10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		17 000,00 €	
10 Dotations, fonds divers et réserves		1068 Excédent s de fonctionnement capitalisés		26 440,12 €	
13 Subventions d'investissement		138 Autres subventions non transférables			
16 Emprunts et dettes assimilées	287 982,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		210 000,00 €	
Total des dépenses réelles d'investissement	414 560,00 €	O24 Produits de cessions d'immobilisations			
O40 Opérations ordre transfert entre sections		Total des recettes réelles d'investissement		254 148,12 €	
O41 Opérations patrimoniales	16 929,00 €	O21 Virement de la section de fonctionnement		186 207,00 €	
Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 929,00 €	O40 Opérations ordre transfert entre sections			
TOTAL DEPENSES	431 489,00 €	O41 Opérations patrimoniales		17 574,00 €	
OO1 Déficit cumulé d'investissement reporté	26 440,12 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		203 781,00 €	
RESTES A REALISER N-1		TOTAL RECETTES		467 929,12 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	457 929,12 €	OO1 Excédent cumulé d'investissement reporté			
		RESTES A REALISER N-1			
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		457 929,12 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de VOTER LE BUDGET PRIMITIF 2026.

5. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la proposition d'une liste de contribuables en vue de la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE

Article 1 :

De proposer à Monsieur le Directeur départemental des finances publiques une liste de contribuables de la commune, en nombre double, soit 12 titulaires et 12 suppléants, afin de permettre la désignation des membres de la CCID.

Article 2 :

La liste des contribuables proposés est la suivante :

KARTOUT Kaci – 9 rue de la liberté
RYCHTER Murielle – 25 rue de la Gleurie
DESCAMPS Jean-Pascal – 7 rue de Montmirey
RAMON Laetitia – 3 bis rue des Carmélites
HENIN Lucie – 7 rue de Montmirey
VAN DEN BERG Martine – 7 rue du Presbytère
LAFANECHERE Jérôme – 19 bis rue de la Gleurie
REMY Christopher – 3 rue de la Chapelle
SARAUD Loic – 23 rue de la Gleurie
AMELLAL Louisa – 7 rue du Presbytère
ALBUISSON Marc – 7 rue de la Gleurie
MOLLAND Gilles – 2 rue de l'Eglise
CASTRO Cyril – 7 rue du sausseron
GUINE Elodie – 25 rue du sausseron
DESCAMPS Christiane – 6 rue du paradis
OLLIVIER Jean – 10 rue du presbytère
THEVENOT née GENOT Catherine – 2 rue de montmirey
RAHALI née EL BOUZIDI Fatiha – 1 rue de la Chapelle
PAULMIER Daniel – 10 rue du Heaulme
SZMITKOWSKI Cécile – 13 rue du Sausseron
KEGET Cédric – 2 bis rue du paradis
MORIGNY Didier – 1 rue du presbytère
SAVINEL Caroline – 10 rue du Val
MAUREL Anissa née LAIB - 3 rue des carmélites

Article 3 :

Autorise Monsieur le Maire à transmettre cette liste à la Direction départementale des finances publiques.

Article 4 :

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

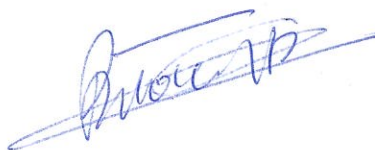
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

6. DIVERS

- **Entretien espaces verts** : Suite à la cessation d'activité de l'ancienne entreprise en charge de cette mission, la commune vient de signer un devis avec l'entreprise « BMS GABRIEL BOURREAU » pour l'année 2026.
- **Village propre** : l'équipe va mener une action citoyenne pour une importante opération de nettoyage du cimetière (une communication sera faite ultérieurement).

Séance est clôturée à
20h56

Bréançon, le 5 mai 2026
Le Maire
Christophe BENOIST POUTEAU



Liste des délibérations prises au cours de la séance du 28-04-2026

Délibération	Objet
DEL 2026-18	Approbation CFU 2026
DEL 2026-19	Vote des taxes 2025
DEL 2026-20	Affectation résultats de fonctionnement et d'investissement
DEL 2026-21	Budget primitif 2026
DEL 2026-22	Désignation membres CCID